



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 ANS DE MÉCÉNAT POPULAIRE !

CÉLÉBRATION NATIONALE VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2014 À 11H30 – BELLÊME (ORNE)

www.fondation-patrimoine.org

chef de service presse & internet

Laurence Lévy

téléphone

01 53 67 76 05

mail

laurence.levy@fondation-patrimoine.org

chargée de mission presse
régionale

Hélène Hernandez

téléphone

01 53 67 75 99

mail

helene.hernandez@fondation-patrimoine.org

adresse

Fondation du patrimoine

23, rue Charles Fourier

75013 Paris

site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

[facebook.com/
fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine/)

[fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine/)

[@ fond_patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine/)

Vendredi 19 septembre 2014 à 11h30, la Fondation du patrimoine célébrera ses 15 ANS DE MECENAT POPULAIRE, à Bellême en Basse-Normandie. La manifestation se tiendra en présence de Charles de Croisset, président de la Fondation du patrimoine, Vincent Ségouin, maire de Bellême, Alain Lambert, président du Conseil général et ancien ministre, Françoise Jeanmougin, représentante du ministère de la Culture et de la Communication, et Jean-Christophe Moraud, préfet de l'Orne.

Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine local, édifié au cours des siècles et témoignant de la richesse architecturale et naturelle d'une région. La conservation de ce patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'État, est de la responsabilité de tous.

Très en vogue sous Napoléon III puis après la première guerre mondiale, la souscription publique a été remise au goût du jour par la Fondation du patrimoine dès 1999. C'est aujourd'hui son mode d'action privilégié, pour aider les porteurs de projets publics et associatifs à financer la sauvegarde et la valorisation de leur patrimoine, en faisant appel au mécénat populaire.

Au-delà de l'apport financier, la souscription contribue à fédérer la population autour d'un projet en lui permettant de se réapproprier son patrimoine, et de renforcer le lien social dans les communes. Grâce à la

mobilisation des citoyens, des associations et des entreprises locales, le mécénat populaire accompagne efficacement l'effort des collectivités territoriales et des associations, et rend la société civile actrice de la sauvegarde de son patrimoine.

À l'occasion de la manifestation du 19 septembre, la Fondation du patrimoine souhaite exprimer son immense reconnaissance aux 250.000 donateurs qui l'accompagnent depuis maintenant 15 ans, et dont la générosité a permis de soutenir près de 6.000 projets en collectant près de 70 millions d'euros ! Ce financement participatif a permis d'accomplir des travaux à hauteur de 820 millions d'euros, et de créer ou de maintenir chaque année plus de 1.600 emplois dans le secteur de la restauration du bâti ancien.
Ce vaste mouvement de solidarité n'aurait pu se réaliser sans le soutien actif de l'Etat, et de l'engagement actif des collectivités territoriales et des associations.

A l'écoute de ses donateurs, la Fondation du patrimoine s'est dotée depuis octobre 2010 de la **première plateforme de dons**, dédiée spécifiquement à la sauvegarde du patrimoine. Chaque internaute peut ainsi flécher son don vers l'un de ses 2.200 projets faisant appel au financement populaire. Précurseur en ce domaine, le site permet depuis bientôt 4 ans de faire un don en ligne, ou de télécharger un bulletin de souscription dédié. **Depuis cette date, la plateforme a déjà collecté 1,8 millions d'euros en ligne.**

A NOTER :

- ▶ La Fondation du patrimoine ne retient que 3% de frais de gestion sur chaque don (5% au titre de l'ISF).
- ▶ La Fondation du patrimoine délivre aux donateurs un reçu fiscal ouvrant droit à des réductions d'impôts au titre de l'IRPP, de l'ISF et de l'IS.
- ▶ Afin de récompenser des porteurs de projet ayant réussi à susciter un engouement exemplaire de leur population, la Fondation du patrimoine octroie chaque année plusieurs centaines d'aides complémentaires à des communes et à des associations.

La Fondation du patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration et de valorisation de patrimoine bâti, mobilier et naturel, en apportant un soutien tout particulier aux projets créateurs d'emplois qui favorisent la transmission des savoir-faire.

Sur le terrain, dans tous les départements et régions, un réseau de 500 délégués bénévoles agit au quotidien, aux côtés des acteurs locaux, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine.

Programme

11h30

Grande salle de la mairie : accueil par Vincent Ségouin, maire de Bellême, puis présentation du projet du porche de Bellême par Joël Lenoir, président de l'association Bellême patrimoine, Yohann Touchard, architecte, et Anne Chevillon, architecte des bâtiments de France.

Le porche de Bellême et l'une de ses deux tours font partie des vestiges les plus significatifs de l'ancienne forteresse de la Ville. Ce porche est aujourd'hui en mauvais état et demande une restauration urgente et tout particulièrement la partie qui servit pendant plus de trois siècles à entreposer le sel. Ce dernier est toujours présent dans les murs et les pierres se désagrègent les unes après les autres. La délégation Basse-Normandie de la Fondation du patrimoine a lancé une souscription pour sa restauration.

12h00

Devant la mairie, présentation par Olivier Gronier, délégué de la Fondation du patrimoine pour la Basse-Normandie, et Bruno Morencé, président de l'association Bellême Boutique, de l'opération de produit-partage créée pour la sauvegarde du porche ; en présence des commerçants.

12h15

Les participants se rendent à pied à la salle des fêtes, en traversant le porche puis la Ville Close. Devant la salle des Fêtes, présentation par Olivier Gronier des panneaux présentation l'action de la Fondation en Basse-Normandie, et exposition du char Montereau, restauré grâce au club Mécènes du patrimoine de l'Orne.

12h30

Salle des fêtes. Accueil par Vincent Ségouin. Discours de Charles de Croisset, président de la Fondation du patrimoine, Alain Lambert, président du Conseil général et ancien ministre, Françoise Jeanmougin, représentante du ministère de la Culture et de la Communication, et Jean-Christophe Moraud, préfet de l'Orne.

13h10

Buffet (offert par la Fondation du patrimoine, le club Mécènes du patrimoine de l'Orne, et la ville de Bellême).

14h10

Vente aux enchères de la statue du porche de Bellême, par maître Patrice Biget.

14h30

Visite de la ville de Bellême par l'association Bellême patrimoine.

15h30

Fin de la manifestation.